

## Appel 2022 – Erasmus+ Nouveautés de l'introduction transversale

### → Nouvelles dénomination pour les Pays « Programme » et « Partenaire »

Dans le Guide du Programme Erasmus+ 2022, on ne parle plus de «pays Programme» et «pays Partenaire», mais :

- pour ce qu'on appelait avant les pays « Programme » : « *États membres de l'UE et pays tiers associés au programme* »
- pour ce qu'on appelait avant les pays « Partenaire » : « *pays tiers non associés au programme* »

### → Plusieurs nouvelles actions sont proposées dans le cadre du programme Erasmus+ 2022 :

#### ➤ Au niveau de l'Action-clé 1 Mobilité des individus

- **L'action pour l'inclusion de l'initiative « DiscoverEU »** : cette action vise les jeunes ayant moins d'opportunités afin de faciliter leur participation à DiscoverEU, sur un pied d'égalité avec leurs pairs.
- **Les « Echanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse »** : il s'agit d'activités en ligne, en petits groupes animés par un formateur professionnel, qui favorisent le dialogue interculturel et le développement des compétences non techniques entre des jeunes des Etats-membres, de pays tiers associés au programme et de pays tiers non associés au programme.

#### ➤ Au niveau de l'Action-clé 2 : Coopération entre organisations et institutions

-**Au sein des partenariats en faveur de l'innovation, une nouvelle action : Les « Projets prospectifs »** : favoriser l'innovation, la créativité et la participation, ainsi que l'entrepreneuriat social, dans différents domaines de l'éducation et la formation, et, appui aux idées tournées vers l'avenir.

#### -Les « Projets de renforcement des capacités »

*Dans le domaine de l'enseignement supérieur*: partenariats multilatéraux dans le domaine de l'enseignement supérieur entre pays membres, tiers associés et tiers non associés au programme pour renforcer la pertinence, la qualité, la modernisation, l'accessibilité et l'enseignement supérieur dans les pays tiers non associés au programme

*Dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels*: partenariats multilatéraux dans le domaine de l'EFP entre pays membres, tiers associés et tiers non associés au programme pour renforcer la pertinence, l'accessibilité et la réactivité des établissements et systèmes d'EFP dans les pays tiers non associés au programme

*Dans le domaine de la jeunesse* : coopération et échanges dans le domaine de la jeunesse entre les organisations entre pays membres, tiers associés et tiers non associés au programme pour renforcer les capacités des organisations travaillant avec des jeunes en dehors de l'apprentissage formel

*Dans le domaine du sport*: partenariats multilatéraux dans le domaine du sport entre pays membres, tiers associés et tiers non associés au programme pour soutenir les activités et

les politiques liées au sport dans les pays tiers non associés au programme comme moyen de promouvoir des valeurs et comme outil éducatif

➤ **Au niveau de l'Action Jean Monnet**

- **Le débat politique Jean Monnet**

**Les réseaux Jean Monnet dans l'enseignement supérieur:** en lien avec une thématique prioritaire de l'UE, pour partager entre partenaires les résultats de recherche, le contenu des cours et les expériences ainsi que les produits (études, articles, contenu des cours, etc.)

**Les réseaux pour d'autres domaines de l'enseignement et de la formation:** échange de bonnes pratiques et expérience du co-enseignement au sein d'un groupe de pays

→ **Au niveau des Bureaux d'information**

**Apparition des points focaux nationaux pour certains pays tiers non associés** (Amérique latine et Caraïbes, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient, Afghanistan, Asie et Pacifique) : leur rôle est de fournir une information et une assistance sur Erasmus+ dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la jeunesse, de l'enseignement et de la formation professionnels et du sport.

→ **Au niveau des plateformes et outils**

**Création d'un Erasmus+Space sur la plateforme EPALE:** un outil sûr et sécurisé, en particulier pour les coordinateurs de projets au titre des actions clés n° 1 et n° 2 d'Erasmus+ et leurs partenaires, pour mettre en pratique la mobilité hybride/la coopération et s'en servir à des fins de gestion de projets et de diffusion